



Secrétariat

Distr.  
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.4/21/Add.1  
9 mai 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS ET FRANÇAIS

**COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT  
DES MARCHANDISES DANGEREUSES  
ET DU SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ  
DE CLASSIFICATION ET D'ÉTIQUETAGE  
DES PRODUITS CHIMIQUES**

Sous-Comité d'experts du système général harmonisé  
de classification et d'étiquetage des produits chimiques

Onzième session  
Genève, 12(p.m.)-14 juillet 2006

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA ONZIÈME SESSION**

Additif 1

Liste des documents et annotations

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Conformément à l'usage, le premier point de l'ordre du jour et son adoption, sur la base des documents suivants préparés par le secrétariat:

ST/SG/AC.10/C.4/21	Ordre du jour provisoire de la onzième session
ST/SG/AC.10/C.4/21/Add.1	Liste des documents et annotations

Documents de référence (secrétariat)

ST/SG/AC.10/30/Rev.1	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)
ST/SG/AC.10/30/Rev.1/Corr.1 et -Corr.2	Rectificatifs à la première édition révisée du SGH
ST/SG/AC.10/1/Rev.14	Règlement type pour le transport des marchandises dangereuses, 14ème édition révisée
ST/SG/AC.10/11/Rev.4 et son Amendement 1	Recommandations pour le transport des marchandises dangereuses, Manuel d'épreuves et de critères

## 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

ST/SG/AC.10/32 et ST/SG/AC.10/32/Add.3 et –Add.3/Corr.1 ST/SG/AC.10/C.4/18	Rapport du Comité sur sa deuxième session Rapport du Sous-comité sur sa neuvième session
ST/SG/AC.10/C.4/20	Rapport du Sous-comité sur sa dixième session

## 2. MISE A JOUR DU SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION ET D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES (SGH)

### a) Dangers physiques

ST/SG/AC.10/C.4/2006/2 (EIGA)	Mise à jour des références aux normes ISO relatives à la classification des gaz inflammables et aux mélanges de gaz
ST/SG/AC.10/C.4/2006/3 (EIGA)	Harmonisation des valeurs des pressions pour les gaz dans le Règlement type de l'ONU, le SGH et le RID/ADR
ST/SG/AC.10/C.4/2006/5 (Allemagne)	Dangers physiques dus aux propriétés explosives
ST/SG/AC.10/C.4/2006/6 (Allemagne)	Dangers physiques associés aux gaz chimiquement instables
ST/SG/AC.10/C.4/2006/7 (SAAMI)	Amendements au Chapitre 2.1 du SGH (Explosives)

### b) Dangers pour la santé

ST/SG/AC.10/C.4/2006/13 (OECD)	Méthodes d'estimation de la puissance cancérigène
ST/SG/AC.10/C.4/2006/14 (OECD)	Mélanges de gaz toxiques
ST/SG/AC.10/C.4/2006/15 (Secrétariat)	Terminologie dans les Chapitres 3.8 et 3.9 du SGH

### c) Dangers pour l'environnement

ST/SG/AC.10/C.4/2006/1 (OECD)	Comparaison détaillée des systèmes de classification et d'étiquetage des produits chimiques qui appauvrissent la couche d'ozone
-------------------------------	---

### d) Propositions diverses

ST/SG/AC.10/C.4/2006/10 (Secrétariat)	Définitions des moyens de contention
---------------------------------------	--------------------------------------

### 3. COMMUNICATION DES DANGERS

a) Hiérarchie des éléments d'étiquetage

Au moment de la rédaction de ce document, aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

b) Codes numériques attribués aux mentions de danger et aux conseils de prudence

ST/SG/AC.10/C.4/2006/8 et –Add.1-2 (CEFIC)	Résultat des travaux du group de correspondance sur la codification des mentions de danger et des conseils de prudence
ST/SG/AC.10/C.4/2006/9 et –Add.1 (CEFIC/AISE/IPPIC)	Codification des mentions de danger et des conseils de prudence

c) Approche modulaire : Document guide pour sa mise en œuvre

Le sous-comité sera informée du progrès des travaux du groupe de correspondance à ce sujet.

d) Étiquetage des très petits emballages

ST/SG/AC.10/C.4/2006/12 (CEFIC)	Étiquetage des très petits emballages
---------------------------------	---------------------------------------

e) Propositions diverses

ST/SG/AC.10/C.4/2006/11 (CEFIC)	Pictogrammes pour les explosives des divisions 1.5 et 1.6
---------------------------------	---

### 4. MISE EN OEUVRE DU SGH

a) Rapport des gouvernements et des organisations

Les experts, observateurs et organisations concernées souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité des progrès récents effectués dans la mise en œuvre du SGH dans leur pays ou domaine de travail.

b) Coopération avec les autres organisations internationales

Les organisations internationales présentes souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité de leurs travaux en relation avec le SGH.

c) Divers

ST/SG/AC.10/C.4/2006/4 (Royaume-Uni)	Classification dans la division 6.1 (matières toxiques) et la classe 8 (matières corrosives) sur la base de l'expérience humaine
--------------------------------------	--

## **5. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS**

Les experts, les observateurs et les organisations internationales concernées souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité de leurs activités concernant le renforcement des capacités ou de tout autre projet entrepris en relation avec le SGH.

## **6. COORDINATION ET PROGRAMME DE TRAVAIL**

Au moment de la rédaction de ce document, aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

## **7. QUESTIONS DIVERSES**

## **8. ADOPTION DU RAPPORT**

Conformément à la pratique établie, le Sous-Comité souhaitera peut-être adopter le rapport sur sa session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

---